



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 8 septembre 2015
C.28/357 – IdAff 59091 – AGC-ab

Réponse à la résolution du Conseil communal suite à l'interpellation de Mme Françoise Longchamp et consorts « Une alerte centenaire bientôt fêtée : comment la Commune entend-elle s'associer à l'événement ? »

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 5 mai 2009, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de Mme Françoise Longchamp et consorts « Une alerte centenaire bientôt fêtée : comment la Commune entend-elle s'associer à l'événement ? », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de l'interpellatrice :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité associe les conseillers communaux lausannois à tout ou partie de la Fête du 100^{ème} anniversaire de l'UCV ».

Réponse de la Municipalité

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. Elle rassemble une majorité des communes vaudoises (en 2015, sur 318 communes vaudoises, 286 sont membres de l'UCV).

En 2009, l'UCV fêtait son centième anniversaire et Lausanne a été choisie pour accueillir cet événement. Le samedi 20 juin 2009 à Beaulieu Lausanne le centenaire de l'Union des communes vaudoises (UCV) a rassemblé près de 2'000 représentants et invités des communes vaudoises. Ces 2'000 invités rassemblaient un à deux représentants des autorités communales par commune membre, les présidents des conseils communaux et généraux, les représentants des autorités vaudoises, des Eglises, des hautes écoles, etc.

La résolution du Conseil communal demandait que les conseillers communaux lausannois soient associés à la fête. Malheureusement, il n'a pas été possible de donner suite à ce vœu.

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch



Pour inviter les municipalités in corpore et ouvrir la manifestation aux conseillers communaux du Canton souhaitant y participer, la manifestation aurait dû être d'une telle ampleur que la seule Commune de Lausanne n'aurait pas pu prendre une telle organisation en charge, que ce soit en termes logistiques ou financiers. Pour se faire une idée de la fréquentation potentielle d'une manifestation ouverte à l'ensemble des exécutifs et corps délibérants membres de l'UCV, les chiffres 2015 sont les suivants : au total, les 318 communes vaudoises comptent 1'670 conseillers municipaux, 8'083 conseillers communaux sans compter les membres des 158 conseils généraux. En 2009, le canton de Vaud comptait 375 communes dont 343 étaient membres de l'UCV.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

La secrétaire a.i. :
Sylvie Ecklin